



GÉNOMIQUE | THÉRAPIES CELLULAIRES & GÉNÉTIQUES | BIOPRODUCTION

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2022

Bagnex (France) – Genomic Vision (FR0011799907 – GV, la « Société », éligible PEA-PME), société de biotechnologie cotée sur Euronext développant des produits et services dédiés à l'analyse et au contrôle des modifications du génome, annonce aujourd'hui avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) son document d'enregistrement universel au titre de l'exercice 2022.

Le document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet de Genomic Vision, rubrique Investisseurs / [Informations réglementées](#) ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

Il intègre notamment le rapport financier annuel 2022, le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et les rapports des Commissaires aux comptes.

CONTACTS

Genomic Vision

Aaron Bensimon
Président du Directoire
Tél.: +33 1 49 08 07 51
investisseurs@genomicvision.com

Consilium Strategic Communications

International Investor Relations
& Strategic Communications
Tél.: +44 (0) 20 3709 5700
GenomicVision@consilium-comms.com

NewCap

France Investor Relations
& Strategic Communications
Tél.: +33 1 44 71 94 94
gv@newcap.eu

Ulysse Communication

Relations Presse
Bruno Arabian
Tél.: +33 1 42 68 29 70
barabian@ulyse-communication.com



Membre des indices **CAC® Mid & Small** et **CAC® All-Tradable**

AVERTISSEMENT

Genomic Vision a mis en place un financement sous forme d'OCABSA avec Winance qui n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice des titres.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui est susceptible de créer une forte pression baissière sur le cours de l'action ainsi qu'une forte dilution

Les actionnaires sont donc susceptibles de subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société. La société a réalisé plusieurs opérations de financement dilutif, les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société.

Le présent communiqué contient manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 14 avril 2022, sous le numéro d'enregistrement D. 22-0293, mis à jour par l'amendement déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 mai 2022, sous le numéro D.22-0293-A01, disponible sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.